La Feuille d'Érable

Vol. 31, No 17-18-19 - JEUDI, 31 JUILLET 1975 • 2 cahiers • Rédaction et administration à Plessisville • Les Publications Appalaches Ltée, prop. 25c

VENTE DE 408 EPIS

(GML) Dimanche dernier, les membres du Club 4-H de Plessisville tenaient un kiosque de vente d'épis de blé-d'inde chaud sur la rue Saint-Calixte en face du Garage G. Painchaud Inc. Les responsables Yvon Labrecque et Conrad Caouette nous affirmaient qu'au total 34 douzaines avaient été vendues et que pour la première expérience, le résultat est très satisfaisant. A Plessisville, le Club 4-H a pour président M. Serge Vaillancourt et comme responsable M. Rolland Bourget. De plus, quelques membres du club 4-H de Plessisville participent à un camp provincial à Harrington cette semaine. (Photo Geles)

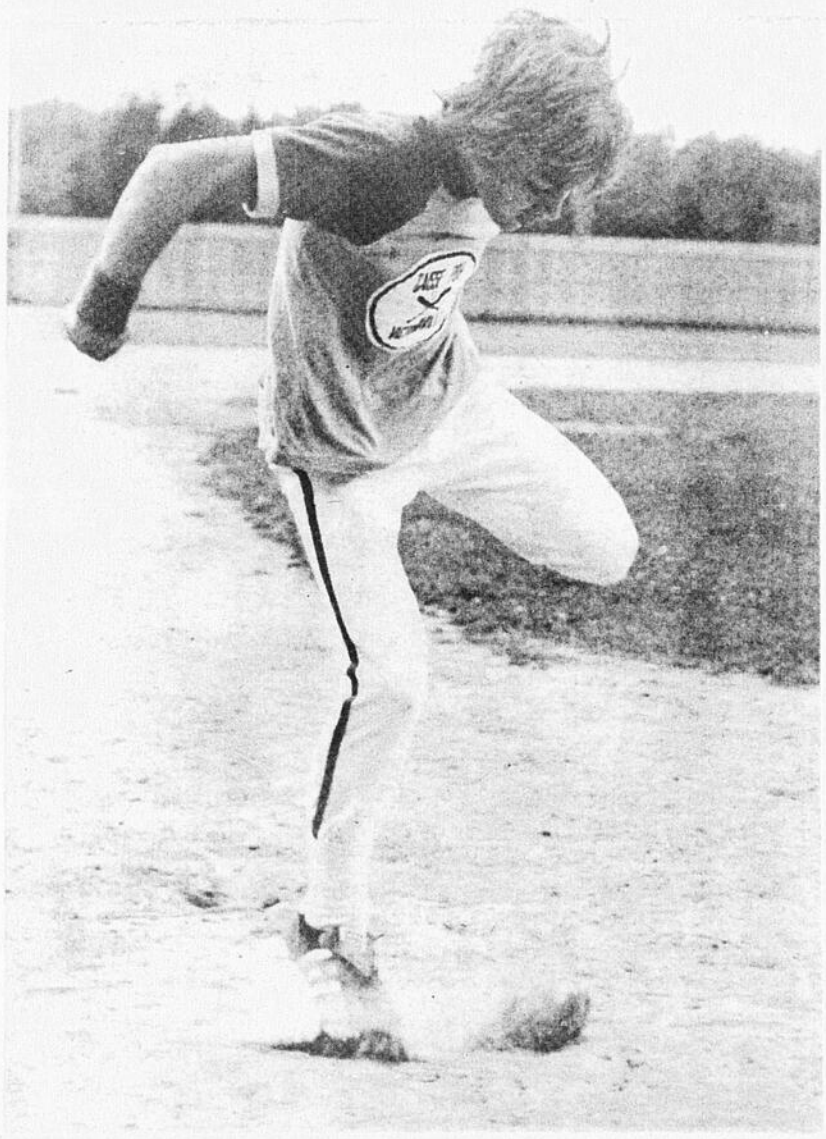

FINALE REGIONALE

COURSE SUR LES BUTS

DETAILS A-11

(Photo GELES)

ETUDE SUR L'ALIMENTATION et ses COUTS

DETAILS A-4

SEMAINE DU PETIT CARIBOU

DETAILS A-3

A PLESSISVILLE

LE BRUIT NE SERA PLUS TOLERE

DETAILS A-3

TOURNOI DE BASABALL PEE-WEE

DETAILS B-1

SOUPER A LA TRUITE

(GML) Le président du Club Optimiste de St-Ferdinand, M. Daniel Marcoux et son épouse recevaient les membres du club, samedi dernier à leur chalet au Lac à la Truite à St-Ferdinand. Les membres et leurs épouses ont dégusté les bonnes truites de M. Benoit Sévigny un des membres. La rencontre s'est poursuivie durant la soirée alors que des jeux avaient été organisés. C'est M. l'abbé Garneau qui a célébré la messe avant le souper. (Photo Geles)

KitchenAid

Laveuse portative ou encastrée

Lave vaisselle
Trois modèles
* SUPERBA
* IMPERIAL
* CUSTOM

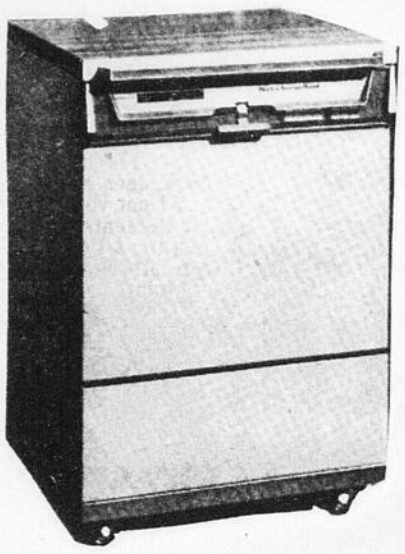

Profitez de nos spéciaux sur lave-vaisselle KitchenAid durant l'exposition régionale de Victoriaville du 4 au 10 août

Visitez notre kiosque

Broyeurs de déchets alimentaires

KitchenAid

Construit pour moudre plus finement, plus rapidement, plus silencieusement et durer plus longtemps par les fabricants des lave-vaisselle Kitchen Aid.

Claude Verville
Radio T.V. Meubles

273 Boul. Bois-Francs Sud — Victoriaville

752-5806

"J'AI DROIT"

"La négociation de la garantie"

A) Toujours AVANT DE SIGNER votre contrat, demandez à votre vendeur s'il y a une garantie. S'il vous répond OUI, exigez que l'on écrive dans votre contrat tout ce qui regarde cette garantie et ce, nous le répétons, AVANT DE SIGNER quoi que ce soit! N'acceptez au grand jamais une garantie verbale; cela ne vaut strictement rien; en d'autres termes, c'est de la "bullshit".

B) A l'achat d'une voiture usagée, EXIGEZ TOUJOURS une garantie de 100% sur les réparations éventuelles (pièces et main-d'oeuvre), pour une durée d'au moins TRENTE (30) JOURS suivant la vente.

C) Fuyez à toutes jambes une garantie du type 50/50. Ces garanties sont les plus trompeuses car elles incitent l'acheteur à penser que le vendeur est disposé à assurer la moitié du risque. La plupart du temps cependant, il n'en est rien! Par exemple, en cas de défectuosités, le concessionnaire vous fera une facture de $250.00 pour une réparation de $125.00 et il en "acquittera" la moitié... le sourire aux lèvres et on le comprend fort aisément car la garantie qu'il fournit ainsi ne lui coûtera pas un seul sou!

D) Attention, votre vendeur peut légalement stipuler une clause de NON-GARANTIE; mais encore faut-il que cette dernière clause soit rédigée en termes clairs, nets et qui ne portent pas à confusion, de sorte que l'acheteur sache très bien ce à quoi il s'engage. A tout événement, si on veut stipuler une telle clause, INSISTEZ PLUS QUE JAMAIS pour faire examiner la voiture de vos convoitises par un garagiste indépendant et compétent en qui vous avez confiance.

Bref, n'achetez jamais une auto usagée sans une garantie ou sans le rapport d'un bon mécanicien.

E) Pour terminer ce chapitre, nous ajusterons notre tir sur une expression qui, en matière de vente de voitures usagées, est vieille comme la lute et détient toujours la première place au "Palmares" des clichés. Il s'agit particulièrement des mots suivants: "telle que vue" ou "telle quelle". Cette expression n'a pas beaucoup de valeur légale car elle ne traite pas de garantie proprement dite.

Effectivement, la stipulation "telle quelle" qui apparaît au contrat n'a pas pour effet magique de dégager le marchand de toute responsabilité concernant l'état du véhicule qu'il vend. Il est de notoriété qu'aucune personne n'a le droit de vendre ou même d'offrir en vente une voiture qui constitue un danger public et, partant même si la voiture est vendue "telle quelle", le vendeur a l'obligation de la remettre en état et ce, au point que la conduite n'en soit plus dangereuse.

La semaine prochaine nous entrerons ensemble dans plus de trente garages de Victoriaville et de la région pour nous enquérir des modalités de la vente de voitures de seconde main. Vous verrez que ces investigations, du moins nous l'espérons, s'avèreront très concluantes.

D'ici ce temps nous vous invitons à regarder notre télémagazine hebdomadaire présenté au canal 11 en collaboration avec la Télévision Communautaire et ce, les vendredi, dimanche et mardi aux heures respectives suivantes: 10 h. p.m.; 11 h. a.m. et 6 h. p.m.

Portez-vous bien et à la semaine prochaine!

Guy Ringuet
Josée Morin
Robert Cantin

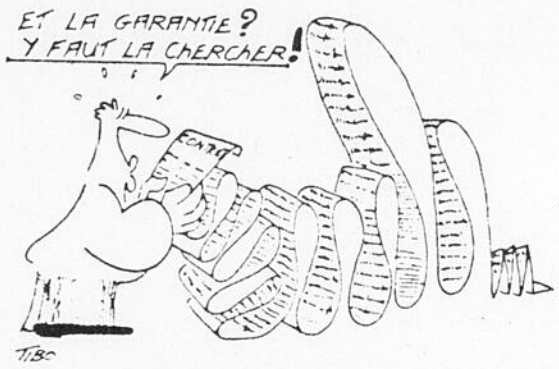

(D'après un pamphlet publié par la Commission des Services Juridiques)).

grâce à ta caisse-vacances, tu te sentiras beaucoup moins "dépaysé"

C'est bon de pouvoir compter sur quelques dollars pour mettre à exécution un projet de voyage. La « caisse-vacances » est spécialement conçue à cet effet. Un p'tit montant déposé chaque semaine peut te permettre de voir bien du pays.

Inscrivez- vous dès maintenant à la "Caisse-Vacances"
de
VOTRE
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

LE BRUIT NE SERA PLUS TOLERE A PLESSISVILLE

(GML) - Depuis quelques temps, des plaintes affluent au bureau de la Sûreté Municipale de Plessisville concernant le bruit durant la nuit. Plusieurs automobilistes et motocyclistes se sont vu décerner des billets de quarante-huit heures afin de faire la réparation de silencieux et d'après les informations reçues, certaines personnes ne prennent pas au sérieux l'avis reçu de la part des autorités policières.

Notre journaliste a rencontré le directeur de la Sûreté Municipale de Plessisville, M. Edouard Lebrun la semaine dernière, et celui-ci a déclaré: "C'est bien malheureux mais nous devons sévir et appliquer dès maintenant le règlement "1000". Il n'y aura plus aucune tolérance de la part des constables et dorénavant, lorsqu'il y aura infraction aux règlements, une contravention sera automatiquement remise aux personnes qui ne respecteront pas le règlement "1000" et dont voici quelques extraits:

101.- Le tuyau d'échappement de tout véhicule automobile doit être pourvu d'un silencieux en bon état.

Il est défendu de conduire dans les rues de la Ville un véhicule dont le silencieux a été changé ou modifié ou auquel des appareils ont été ajoutés de façon à en activer et en augmenter le bruit.

Il est défendu à toute personne d'effacer une marque faite à la craie ou autrement par un agent de la Paix sur un pneu de véhicule dans le but de vérifier la durée de stationnement de tel véhicule.

102.- Les véhicules agencés pour le transport de quelque matière que ce soit doivent l'être de telle sorte que les matières transportées ne puissent tomber ou se répandre sur la chaussée.

Les véhicules faisant le transport du gravier, de la pierre, du sable, de la chaux, de l'asphalte, ou d'autres matières ou substances éparses, devront en tout temps être recouverts d'une bâche.

Si des matières transportées par un véhicule tombent ou se répandent sur la chaussée, le propriétaire ou conducteur de tel véhicule devra, en sus des pénalités prévues par le présent règlement, voir à recueillir et à ramasser lesdites matières à ses frais.

103.- Il est défendu, dans les limites de la Ville de se servir des appareils sonores dont sont munis les véhicules, autrement qu'en cas de nécessité.

104- Il est défendu de conduire un véhicule-automobile de façon à faire produire au moteur et aux pneus, dudit véhicule des bruits anormaux, notamment il est interdit au propriétaire, chauffeur ou conducteur de tout véhicule y compris la motocyclette de causer dans la mise en marche ou conduite de ce véhicule, quelque bruit qui soit de nature à troubler la paix ou la tranquilité publique, soit en le faisant démarrer ou accélérer trop rapidement, soit en prenant une courbe à trop vive allure, soit en appliquant les freins trop vivement sans raison d'urgence, ou autrement.

105.- Il est défendu de conduire d'une façon désordonnée dans les rues de la Ville, de faire en sorte que les pneus d'un véhicule fassent du bruit et généralement il est défendu de conduire de manière anormale.

106.- Il est défendu de jeter la neige provenant de propriétés privées ou autres dans les rues.

Donc, messieurs les conducteurs, il serait sage d'observer ces règlements afin que règne à Plessisville une atmosphère de tranquilité surtout la nuit, sinon vous pourriez recevoir une contravention que vous n'aimeriez pas recevoir et qui serait coûteuse.

UN NOUVEAU CONTRAT DE TRAVAIL EST SIGNE AUX MEUBLES RADISSON

(G.A.B.) - Les négociations en cours depuis quelques semaines entre la direction des Meubles Radisson Inc. de Princeville et ses quelque 170 employés syndiqués ont donné lieu à la signature d'un nouveau contrat de travail entre les deux parties en cause. L'entente intervenue est pour une convention collective d'une durée de trois ans. Les syndiqués ont obtenu une augmentation de salaire de .70¢ l'heure pour la première année, .55¢ pour la 2ème et .55¢ pour la 3ème. Le nouveau contrat de travail comprend également des additions aux avantages sociaux principalement en ce qui concerne les vacances, les jours de congé, les assurances.

LE VOTE

A l'assemblée tenue pour faire approuver l'entente conclue par les négociateurs, 114 des quelque 170 syndiqués étaient présents; 57 ont voté pour accepter l'entente alors que les 57 autres l'ont rejetée. Devant cette égalité de voix les autorités syndicales concernées ont obtenu de la compagnie l'autorisation de faire suspendre temporairement le travail de l'équipe de nuit afin de permettre aux membres de ce groupe de voter; un seul de cette équipe a voté pour le rejet de l'entente laissant ainsi la majorité à ceux qui étaient en faveur de l'acceptation. Pour les syndiqués, les négociations ont été dirigées par M. Georges-Etienne Patry, agent technique et M. Laurien Guillemette, président du Syndicat. Pour leur part, MM. Roméo Rosa, directeur général, Clément Béchard, surintendant général, J.-Paul Lainesse, contrôleur, représentaient Meubles Radisson.

A LA SEMAINE DU PETIT CARIBOU

LE CENTRE D'ACHATS "LES GALERIES DE THETFORD" APPORTE SA PARTICIPATION

(GML) - Lors d'une conférence de presse, tenue jeudi le 17 juillet dernier au centre d'achat "Les Galeries de Thetford" M. Daniel Grenier, gérant du centre a remis au nom des marchands un chèque au montant de $500.00 au président de la "Semaine du Petit Caribou" M. Rémi Lessard. Ce montant aidera les prometteurs de cette semaine à préparer les activités qui se dérouleront du 18 au 30 août 1975.

Durant la "Semaine du Petit Caribou", au centre d'achat "Les Galeries de Thetford" plusieurs spectacles seront présentés dont: un concours de violonneux, un concours de gigueurs, une épluchette de blé-d'inde, un concours de tir du poignet, de la musique western et ainsi que des événements à ne pas manquer.

(GML) - Nous apercevons sur la photo, quelques directeurs de l'Association des Ranches de la région de l'amiante qui se sont réunis jeudi le 17 juillet dernier à l'occasion d'une séance d'informations sur les fêtes de la "Semaine du Petit Caribou". Dans l'ordre habituel, trois directeurs de l'Association des Marchands des Galeries, MM. Yvon Dulac, Paul Paré, Carmand Trudel; Mlle Pauline Doyon, secrétaire et duchesse de l'ARRA; Rémi Lessard, président de l'Association des Ranches et président de la "Semaine du Petit Caribou"; M. Daniel Grenier, gérant des Galeries et M. Jean-Guy Lebel, président de l'Association des Marchands des Galeries de Thetford.

ANDRE DUPUIS ELU PRESIDENT DU FESTIVAL DE L'ERABLE

Un mois après la dernière assemblée générale annuelle du Festival de l'Erable Inc. une réunion régulière du bureau de direction a porté M. André Dupuis à la présidence de cet organisme. Les membres du bureau de direction ont en effet désigné M. Dupuis et ce dernier a accepté avec plaisir cette tâche. Comme le but de la réunion était également de trouver un secrétaire, c'est M. Jean Fontaine qui a été choisi pour remplir cette fonction.

JUSQU'AU 15 NOVEMBRE!!!

A cette assemblée du 14 juillet qui se déroulait à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Plessisville, les directeurs présents ont cependant voté unanimement une résolution spécifiant que ces deux mandats, celui de président et celui de secrétaire ne seraient effectifs que jusqu'à la prochaine assemblée générale spéciale qui devra avoir lieu au plus tard le 15 novembre 1975. Lors de cette assemblée générale spéciale les membres verront à compléter le bureau de direction. Une réunion a d'ailleurs été prévue pour le mois de septembre pour convoquer la réunion spéciale des membres.

LES DIRECTEURS

Outre le président André Dupuis et le secrétaire Jean Fontaine, les autres directeurs sont Mme Cécile Mercier, Mme Gertrude Rousseau, M. Lionel Brassard et M. Lionel Soucy. M. Michel Marcoux agira comme président ex-officio durant l'année 1975-76.

A LA C.S.J.R.

MARTIAL DEMERS ELU PRESIDENT DU COMITE EXECUTIF

(JF) - Lors d'une réunion du comité exécutif de la Commission Scolaire Jean Rivard, M. Martial Demers a été élu président de ce dit comité. De plus, M. Irenée Boivin a été élu au poste de secrétaire du Comité exécutif pour l'année 1975-76.

ELECTION:

En marge des dernières élections scolaires du 9 mai, une lettre de félicitations à l'endroit du président d'élection, M. Rosaire E. Gagnon, a été adressée par le comité exécutif pour le magnifique travail déployé.

SOUMISSION:

Se rapportant au dossier contenant les soumissions reçues en marge des modifications d'électricité pour l'école St-Calixte de Plessisville il a été proposé et secondé que la soumission de Lionel Henri Enr. soit acceptée au montant de $33,775.00.

COMITES AD HOC

Deux comités Ad Hoc ont été formés lors de cette réunion, l'un pour l'étude de la politique des locaux et l'autre pour la finance et l'équipement. Le premier sera formé de M. Irenée Boivin, Mme Charlotte Leblanc, M. Joseph Pelletier, M. Pierre Dickner, une direction d'école, M. Paul-Emile Soucy et M. Marc Aurèle Bergeron.

Pour s'occuper des finances et des équipements le comité Ad Hoc sera composé de MM. Réal Campagna, Joseph Béliveau, Maurice Nault, Jean Beaudoin et Marc Aurèle Bergeron.

CORRESPONDANCE

Bien que la Municipalité Scolaire Jean Rivard déplore le fait que des amplificateurs avec micro aient été installés dans la salle du Couvent Ste-Thérèse de Val Alain sans autorisation préalable et suite à la demande du Conseil Municipal de Val Alain, il a été proposé et accepté que le dit conseil municipal soit informé que la MSJR ne se rend pas responsable des bris, vols ou altérations qui pourront survenir à ces appareils. La MSJR s'est également réservé le droit de faire enlever cet équipement si des changements étaient préconisés dans l'organisation de cette école.

Suite à la demande formulée par le Conseil Municipal de Laurierville pour l'organisation de terrains de jeux, un comité a été formé au niveau de la MSJR en vue d'étudier le projet qui a été soumis. Ce comité sera formé du président, du directeur général, du directeur des finances et du commissaire de cette localité. Un rapport sera fourni après l'étude.

Editorial

Nos idées sur le monde sont à la mesure de nos regards sur ce qui nous entoure. Déjà la grande majorité de nos lecteurs rentrent de vacances. Beaucoup ont profité du dernier répit pour découvrir de nouveaux cieux ou pour retrouver de vieilles connaissances. A écouter parler les uns et les autres nous finissons par découvrir que le regard a plus d'une dimension.

Il y a les gens qui ont voyagé avec des miroirs devant les yeux. Chaque fois qu'ils ont pu regarder un peu à côté ce fut pour comparer et s'écrier sans cesse: On a bien mieux chez-nous. Quand nous sommes dans notre village, nous n'aimons pas de ces jugements qui dévalorisent notre milieu. A l'étranger, c'est une règle qui vaut autant pour nous.

Mais parlons de ces gens qui profitent tellement de chacune de leurs visites. Ce sont eux qui ont de la profondeur dans le regard.

Ils découvriront dans l'étranger un ami possible. Chaque pays, chaque coin de pays a vraiment des habitudes qui respectent leur environnement, leur climat, leurs habitudes de vie sociale.

Nous espérons beaucoup des olympiques de 1976, pour faire connaître la qualité de notre vie québécoise et canadienne. Plusieurs prétendent que 750 millions de dollars, ce n'est pas trop cher pour le service à rendre aux autres.

Il en est de même pour le groupe de jeunes de chez-nous, qui, en ce cas-ci, représentent leur coin de pays dans cette Scandinavie Européenne. Déjà les premiers contacts sont à la fois agréables et aussi surprenants quand ce n'est pas un peu désavantageux. Mais il y a beaucoup à voir pour qui veut apprendre à le faire. Et à quelques milles dollars ce n'est pas cher.

Nos vacances c'est un moyen de vous refaire. C'est un moyen de grandir et de pouvoir juger mieux des choses quand on évite de trop comparer pour laisser plus de place à l'admiration de l'autre et de sa vie.

Denis Prescott
Copenhague.

POUR LES CONSOMMATEURS DES BOIS-FRANCS

ETUDE SUR L'ALIMENTATION ET SES COUTS

(JF) - Dans le cadre d'un projet Perspective Jeunesse, deux jeunes de la région des Bois-Francs Réal Moreau et Lucie Bilodeau, effectuent au cours de l'été différentes études pour la protection du consommateur des Bois-Francs. Mardi le 15 juillet dernier, ils nous présentaient leur premier rapport qui porte sur le coût de l'épicerie et sur les écarts entre les différents magasins ou épiceries d'une même ville.

Comme Plessisville fait partie intégrante des Bois-Francs, Réal et Lucie ont également effectué une étude dans les commerces de Plessisville. Vous retrouverez donc dans ce rapport d'enquête un tableau des épiceries visitées ainsi qu'une liste des écarts de prix d'un même produit dans différents magasins.

Leur projet est en cours depuis le 19 mai et il se terminera le 22 août prochain. La prochaine étape sera la préparation et la présentation d'un rapport comparatif entre le prix des épiceries entre les cinq villes soeurs. Si le temps le permet, ils s'attaqueront également aux prix des articles dans les épiceries.

Sans plus de préambule voici le fameux rapport qui touche les villes de Plessisville et Princeville.

PROTECTION DU CONSOMMATEUR DES BOIS-FRANCS

Après avoir enquêté auprès des principales épiceries de Plessisville et de Princeville, nous sommes en mesure de présenter un premier rapport de nos activités.

Système de l'Entrepôt d'Alimentation

A l'Entrepôt d'Alimentation, les clients doivent inscrire les prix sur les articles, empaqueter leur commande et peuvent ainsi espérer obtenir de meilleurs prix, ce qui ne s'avère pas toujours être le cas.

Système du Club Coopératif de Consommation alimentaire de Plessisville

Les membres consentent à payer des parts souscrites au montant de $25 de la manière suivante:

1. ils versent $5 à titre de paiement initial et acceptent de payer jusqu'à une somme maximum de $25.
2. ils acceptent de payer une contribution hebdomadaire pour défrayer leur part des dépenses et des frais d'administration au coût de $1 par semaine.
3. s'ils démissionnent, leur part sociale leur est immédiatement remboursée.
4. ils consentent à donner (4) heures de travail par mois au Club.

PLESSISVILLE

Voici le tableau des épiceries visitées à Plessisville classées dans un ordre croissant, soit du moins cher au plus cher, après une **commande de 49 articles.** Cette enquête ne tient aucun compte des soldes de chaque semaine.

1. Club Coop. de Cons. de Plessis	$32.81
2. Epic. Yvon Levasseur	$37.04
3. Coop. Magasin de Plessis	$37.43
4. Marché Trans-Kébec	$37.91
5. Côté et Fils	$38.30
6. Entrepôt d'Alimentation	$38.51
7. Epic. Lucien Nadeau	$38.94
8. Marché Cyr	$39.55
9. Epic Elphège Thibeault	$40.10
MOYENNE	$37.84

Voici maintenant la liste des produits pour lesquels les différences de prix sont les plus remarquables. Ces écarts varient de $0.10 à $0.55 (A noter que nous n'avons pas tenu compte du Club Coopératif étant donné son système différent).

$0.10 à $0.15: Farine Robin Hood (7 lbs) -- Farine Five Rose (7 lbs) -- Biscuits soda Christie (1 lb) -- Mélange à gâteau Duncun Hines -- Ragoût de boulettes Cordon Bleu (1 lb 13 on.) -- Graisse végétale Domestic (1 lb) -- thé Red Rose (60 sachets) -- café Chase & Sanborn (1 lb) -- Margarine Parkay Kraft (1 lb) -- beurre d'arachides York (1 lb) -- mélasse Bels (40 on.) -- Savon Oxydol (2 lbs 10 on.) -- Javelisant Mix-O (64 on.) -- papier hygiénique White Swan (4 rouleaux) -- Ketchup Heinz (20 on.)

$0.16 à $0.20: Fromage fondu à tartiner Kraft (16 on.) -- Thé Salada (60 sachets) -- Margarine Fleischmanns (1 lb) --

$0.21 à $0.25: Mélange à gâteau Robin Hood -- Savon de toilette Lux (3 pains) --

$0.26 à $0.30: Bacon Maple Leaf (1 lb) -- Bacon Grade (1 lb) -- Poulet Roberto (16 on.) -- Smoked Meat Coorsh (4 enveloppes).

$0.31 à $0.35: Savon à vaisselle Lux (24 on.)

$0.50 à $0.55: Sucre (5 lbs) -- Marmelade Shirriff (24 on.) --

En résumé, 66.6% des écarts vont de $0.10 à $0.20 ce qui est un écart raisonnable, mais 33.4% des écarts se situent entre $0.21 et $0.55 ce qui constituent une différence considérable pour les épiceries d'une même ville.

PRINCEVILLE

Voici le tableau des épiceries visitées à Princeville classées dans un ordre croissant, soit du moins cher au plus cher, après **une commande de 61 articles.** Cette enquête ne tient aucun compte des soldes de chaque semaine.

1. Epicerie Bernier	$48.70
2. J.M. St-Cyr	$48.75
3. Marché Girouard	$48.76
4. Marché Trans-Kébe	$50.36
5. Epic. René Sévégny	$51.48
MOYENNE	$49.61

Voici maintenant la liste des produits pour lesquels les différences de prix sont les plus remarquables. Ces écarts varient de $0.10 à $0.50.

$0.10 à $0.15: Pouding Royal (4 on.) -- Pêches en cons. Aylmer (19 on.) -- Farine Robin Hood (7 lbs) -- Farine Five Rose (7 lbs) -- Bacon Grade (1 lb) -- Poulet Roberto (16 on.) -- Klik -- Graisse végétale Domestic (1 lb.) -- Thé Salada (60 sachets) -- Thé Red Rose (60 sachets) -- Café Maxwell House (1 lb) -- Café Shase & Sanborn (1 lb) -- Breuvage chocolaté Cadbury (2 lb) -- Sauce BBQ Habitant (14 on.) -- Relish Habitant (15 on.) --

$0.16 à $0.20: Pommes de terre (10 lbs) -- Mélange à gâteau Robin Hood -- Bacon Maple Leaf (1 lb) -- Breuvage chocolaté Nestlé Quik (2 lbs) -- Moutarde Condor (24 on.)

$0.46 à $0.50: Sucre (5 lbs)

Nous pouvons constater que les prix ne varient pas beaucoup et que les écarts sont à 95.6% situés entre $0.10 et $0.20. De plus, les articles dont les prix varient sont peu nombreux comparativement la liste d'achat. Il n'y a de pas de grands écarts e les prix des épice... de Princeville.

La Feuille d'Érable

Fondée en 1945 par Jean-Paul Houde
C.P. 1420 ST-CALIXTE - PLESSISVILLE - TEL. (819) 362-7049

Publié par "Les Publications Appalaches Ltée", Plessisville, Qué.
Imprimée aux ateliers de "IMPRIMERIE POULIN LTEE"
St-Joseph de Beauce, Cté Beauce.

Membre des Hebdos du Canada

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement
No 0592

AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Abonnements: Canada: $6.00 pour 1 an - $4.00 pour 6 mois
Etats-Unis: $8.00 pour un an.

Tous droits réservés sur la reproduction des annonces ou des nouvelles de notre journal

President (Publications Appalaches Ltée): Gaston Bergeron
Directeur: Gérard Lessard
Redactrice en chef: Ginette Routhier
Publicitaire: Michel Bourgouin
Redacteurs: Jean Fontaine, Pierre Gingras
Collaborateurs: Jean-Pierre Martel, Georges-A. Bédard
Service à l'administration: Brigitte Bourgouin
Secrétaire à la rédaction: Suzanne Castonguay
Secrétaire: Luce St-Laurent — Comptabilité: Andrée Wright

LES LOCATAIRES DE PLESSISVILLE SONT-ILS SANS PROBLEMES?

Dans le cadre des activités du Comité d'Actions Sociales, se tenait mercredi soir passé une séance d'information sur les lois qui régissent la location des logements. Les conférenciers invités qui sont en quelque sorte des spécialistes dans la vulgarisation des lois, étaient Guy Ringuet, Robert Cantin et Josée Morin, tous étudiants en droit à l'université de Sherbrooke.

Si on en croit la majorité des quelques personnes présentes, il y a des problèmes assez sérieux à Plessisville dans le domaine du logement. Toutefois, considérant le nombre assez restreint de personnes présentes, on se demande si de réels problèmes existent et si le but de la réunion qui était de former un comité travaillant à les solutionner est un but tangible. La situation des locataires est-elle à son meilleur ou alors est-elle si désespérante qu'on n'ose même plus s'y intéresser.

Toujours selon les participants a la conférence, il est presqu'impossible pour une famille nombreuse de trouver un logement adéquat et adapté à ses moyens financiers. En effet, la majorité des endroits disponibles sont meublés et très petits (2 1/2, 3 1/2 pièces), ce qui est insuffisant pour une famille. Par contre, les personnes pour lesquelles cela conviendrait n'ont souvent pas les moyens de se payer un tel luxe.

Pourtant jamais on ne s'est regroupé pour faire des pressions quelconques. Si on n'a pas soi-même des maux de tête à cause de son logement on ne s'aperçoit pas que Plessisville connait actuellement une pénurie de logements.

Et même parmi les gens qui en sont victimes, il ne semble pas y avoir de volontaires désireux de s'en sortir ou tout simplement n'y a-t-il pas ou peu de victimes, puisque l'appel lancé à toute la population n'a rallié qu'une vingtaine de personnes.

A première vue, il semble presqu'utopique de vouloir tenter une action concrète si les gens concernés ne sont même pas intéressés, tout au moins à se renseigner. Car la plupart des gens peu fortunés sont aussi mal renseignés. Le travail le plus urgent serait donc une conscientisation des gens aux problèmes qui existent et une éducation visant à promouvoir un regroupement qui permettrait une action collective. Déjà, quelques volontaires ont formé un comité, mais il manque encore des intéressés.

Si, comme nous, vous êtes intéressés ou préoccupés par ce besoin essentiel qu'est le logement, nous serons heureux de vous accepter dans le comité. Vous pouvez toujours nous rejoindre au téléphone à 362-6581. Nous sommes aussi à votre disposition pour tout genre de renseignements.

NOUVELLES DE LA DELEGATION NORJAMB '75

(GML) - En effet, sur réception d'une lettre de M. Denis Prescott, responsable de la délégation de 8 membres scouts de Plessisville, nous vous donnons quelques détails du voyage et du séjour à Copenhague.

Les participants sont arrivés à Copenhague le 20 juillet à 10.20 heures (heure de Copenhague) après un voyage de plus de six heures sur Boeing 747 de Scandinavia Air Service. A cet endroit, les membres ont cantonné dans une école avec 1300 membres de la délégation canadienne. Dimanche, il y a eu visite de la ville et lundi a commencé la préparation du séjour en famille et le jamboree en Norvège. Lundi en soirée, les jeunes ont visité les Jardins de Tivoli et mercredi matin, ce fut le grand départ pour Arhus dans le Jutland danois pour une semaine de résidence en famille.

La délégation de Plessisville dans cette lettre envoie ses salutations à tous.

AU CONSEIL DE VILLE

(JF) - Lors de sa dernière séance du 2 juillet dernier, le Conseil de Ville de Plessisville a approuvé des comptes pour un montant de $44,646.23. Les édiles municipaux ont également été informés qu'une subvention de $35,000 du Ministère des Transports avait été accordée à Plessisville pour l'amélioration de divers chemins. Suite à cette annonce, le conseil de ville a remercié l'Honorable Gilles Massé pour cette subvention.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion a également été donné par le conseiller Magella Boulanger pour qu'à une prochaine séance le conseil de ville amende le règlement de trottoir numéro 345.

PELOUSE

Le maire Jean-Marie Fortier a été autorisé lors de cette séance du 2 juillet à signer un contrat avec M. Michel Roberge pour la pose de tourbe sur le terrain sur lequel la ville possède un droit de passage à Notre-Dame de Lourdes.

AGE D'OR

Le conseil étudiera une demande de l'Age d'Or pour que cet organisme de loisirs puisse utiliser la salle du Centre des Loisirs pour des soirées récréatives. Une demande est en effet parvenue au Conseil à cet effet.

HOCKEY MINEUR

Dans une lettre en date du 26 juin 1975, l'association du Hockey Mineur a informé le conseil de ville de son intention de former un comité de discipline pour toutes les équipes qui évolueront à l'aréna l'hiver prochain. M. Camille Deschênes a finalement été autorisé à faire peinturer l'aréna municipal à forfait et à acheter du tapis de caoutchouc pour une valeur d'environ $600.

A Lotbiniere Ouest

Un projet "Service Communautaire" sera réalisé

(GML) - Le député fédéral et Leader Parlementaire du Parti Crédit Social du Canada, M. André Fortin vient d'annoncer à la population du comté de Lotbinière, l'acceptation d'un nouveau projet en vertu du programme "Service Communautaire Etudiant" desservi par le Secrétariat d'Etat.

Il s'agit en l'occurence du projet "Syndicat-Seigneurie-Deschaillons", de Lotbinière-Ouest, dont un montant de $6,432.00 a été octroyé et qui par le fait même donnera un emploi à trois étudiants.

M. Fortin dans un communiqué de presse, félicite les promoteurs de ce projet et leur souhaite bonne chance dans sa réalisation.

"Moitié toi, moitié moi"

(GML) - La venue d'un enfant, ça se prépare! Comme une fête. Cela, tout le monde en conviendra... Il s'agit d'une réjouissance à laquelle participent non seulement la future mère mais aussi le futur père et, s'il en est, tous les membres de la "famille".

Voilà pourquoi le ministère des Affaires sociales a retenu cette année le thème "MOITIE TOI, MOITIE MOI" dans les cadres de sa participation à l'Exposition régionale de Trois-Rivières qui se déroule du 31 juillet au 9 août 1975. Le ministère a obtenu pour l'occasion l'entière collaboration du Département de santé communautaire de l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières.

Pour l'occasion, le MAS a décidé d'aménager l'espace qui lui est réservé dans l'enceinte du Pavillon commercial en mini salle de cinéma où sera projeté un film (couleurs) de quatorze minutes trente secondes. Ce document donne au public un aperçu des cours pré et post-natals préparés par le ministère et les Départements de santé communautaire et destinés aux futurs parents. Ces cours sont actuellement dispensés par 83 responsables dans toutes les régions du Québec. Dans la région administrative de Trois-Rivières (04), ces sessions peuvent être suivies en neuf endroits différents.

C'est précisément au moyen de ces cours que les parents "en puissance" explorent ensemble l'évolution de la grossesse, se préparent à l'accouchement et apprennent à vivre à trois, quatre, cinq... L'obstétrique, les exercices physiques, l'alimentation, les soins au nouveau-né et l'hygiène de vie constitue la base des cours pré et post-natals qui s'adressent, rappelons-le, non seulement à la femme enceinte mais aussi à cet époux tout de même un peu responsable de la situation...

Lors du dernier Salon de la femme de Montréal au mois de mai, 12,105 personnes ont visionné le film en question. L'impressionnant chiffre d'assistance témoigne par lui-même de l'intérêt manifesté par les visiteurs du Salon.

Ainsi, ce sera au tour des résidents de la vaste région de Trois-Rivières d'assister, confortablement assis, à la projection de ce documentaire. Des représentants du ministère des Affaires sociales et du Département de santé communautaire de Trois-Rivières seront sur les lieux pour répondre avec plaisir aux questions des intéressés. C'est donc un rendez-vous pour "MOITIE TOI, MOITIE MOI" à l'Exposition régionale de Trois-Rivières!

AFEAS de Ste-Sophie

NOUVEAU BUREAU DE DIRECTION

(JF) - La directrice de secteur de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale, Mme Claire Provencher de Plessisville a dirigé les élections tenues en juin pour former le nouveau bureau de direction de l'AFEAS de Ste-Sophie.

Ce nouveau bureau de direction sera formé de Mme Françoise Paradis présidente, Mme Simone Faucher, vice-présidente; Mme Lise Gaudreault, secrétaire et de Mmes Germaine Vigneault, Louisette Lachance, Madeleine Vigneault, Carmen Houle et Yvonne Bergeron conseillères. L'aumônier sera M. l'abbé Gérard Turgeon.

Profitant de sa visite, Mme Claire Provencher a fait quelques suggestions concernant le programme de l'an prochain. Une réunion est d'ailleurs prévue prochainement pour élaborer ce dit programme.

Mme Louisette Lachance et ses aides ont par la suite présenté un documentaire sur l'importance de "Vacances Familles" pour une détente salutaire.

Les activités sont donc terminées pour la présente année mais c'est en septembre que ces activités reprendront à l'AFEAS de Ste-Sophie de Mégantic.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

appel d'offres

MINISTERE DES TRANSPORTS

SOUMISSIONS PUBLIQUES

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Transports pour la vente de 5 poutres de béton précontraint ayant chacune une longueur de 122 pieds et une pesanteur de 81 tonnes, test à sept jours de 3000 livres et à 15 jours de 3600 livres.

Ces poutres sont situées en bordure de la route 20, à la sortie 156 à Villeroy.

La mise à prix a été fixée à cinq cents dollars ($500.00) et aucune offre inférieure ne sera acceptée.

Pour être valide, toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent dollars ($100.00) fait à l'ordre du Ministre des Finances, le solde étant payable à la signature du contrat.

Le chèque au montant de cent dollars ($100.00) sera remis au soumissionnaire, sauf s'il est l'adjudicataire.

Ce dépôt sera confisqué si l'acquéreur est dans l'impossibilité de donner suite à son offre.

L'acquéreur devra prendre les poutres dans leur état actuel.

Le Ministre des Transports ne s'engage aucunement à accepter la plus haute ni aucune des offres et se réserve le droit d'annuler cette vente en tout temps.

Les soumissions seront reçues au Ministère des Transports, Service des Contrats, 875, Grande-Allée est, 1er étage, Québec, jusqu'à 11:00 heures a.m., vendredi le 8 août 1975. Les intéressés devront indiquer, dans le coin inférieur gauche de leur enveloppe, la mention "soumission pour poutres, Villeroy".

Pour de plus amples renseignements s'adresser à:
Monsieur Charles Villeneuve,
Ministère des Transports
Direction des Expropriations
875 Grande Allée est, 2ème étage
Québec, Tél.: 643-1310.

CLAUDE ROULEAU, ing.
sous-ministre

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Vous avez de l'initiative? Ça tombe P.I.L.!

Vous cherchez du travail? Vous avez des idées pour améliorer la vie dans votre localité? Alors, le Programme des Initiatives Locales est en plein ce qu'il vous faut.

P.I.L., le **Programme des Initiatives Locales**, a été lancé par le Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada pour vous permettre de vous créer un emploi et d'en créer pour d'autres, si votre projet répond à un besoin réel dans votre localité. Il y a sûrement beaucoup à faire: organiser des loisirs et d'autres activités communautaires ou municipales, rénover ou transformer certains lieux publics, aider les handicapés physiques ou d'autres groupes de désavantagés, etc.

Ouvrez l'oeil! Regardez bien autour de vous, trouvez des idées qui soient à la fois utiles, originales et *innovatrices*, puis soumettez-les au Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration du Canada. Si votre projet est accepté, vous pourrez compter sur les fonds nécessaires à sa réalisation, car le gouvernement fédéral accordera jusqu'à $100,000 par projet privé et jusqu'à $150,000 par projet municipal.

Les formulaires de demande et les renseignements nécessaires sont à votre disposition dans tous les Centres de Main-d'oeuvre du Canada. On attend vos projets dès maintenant et ce, jusqu'au 12 septembre 1975. Ainsi, les projets acceptés pourront être entrepris entre le 3 novembre 1975 et le 26 janvier 1976, pour se terminer le ou avant le 26 juin 1976.

Il n'en tient qu'à vous: si vous êtes sans travail et si vous voulez vivre une expérience vraiment enrichissante, le Programme des Initiatives Locales vous offre une belle occasion d'utiliser et d'améliorer les talents locaux, de réduire le chômage et de rendre service à votre communauté.

Dès cet été, préparez-vous un meilleur hiver.

Main-d'oeuvre et Immigration
Robert Andras
Ministre

Manpower and Immigration
Robert Andras
Minister

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada de votre localité.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES BOIS-FRANCS)

OUVERTURE DE POSTE

POSTE EA-66-75

A. DESCRIPTION: Directeur du Centre de Plessisville pour les Services de l'Education aux Adultes.

B. ATTRIBUTIONS:

Le directeur de centre (à plein temps) assume l'entière responsabilité d'un centre d'éducation des adultes.

Il planifie, organise, coordonne et dirige les activités d'enseignement, éducatives et psycho-sociales offertes aux adultes dans son centre d'éducation des adultes.

Il établit les communications constantes et appropriées avec les services d'éducation des adultes de la commission, avec les adultes inscrits dans son centre et avec le milieu qui constitue le champ d'action de son centre.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

C. CRITERES D'ADMISSIBILITE:

- Autorisation personnelle permanente d'enseigner ou autorisation appropriée à l'éducation des adultes.
- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études ou l'équivalent.
- Six (6) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans l'éducation des adultes et, de préférence de l'expérience dans un poste de direction.

D. SALAIRE:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Education. Minimum: $12,000.00 annuel. - Maximum: $18,000.00 annuel.

N.B.: Bien indiquer le numéro du poste au haut de sa formule d'application et l'adresser à:

Commission Scolaire Régionale des Bois-Francs,
Service du Personnel,
501 est, rue Notre-Dame,
C.P. 40,
Victoriaville, Qué.
G6P 6S5.

La date limite pour la réception des candidatures est fixée au 7 AOUT 1975 à 16:30 HEURES.

A ST-FERDINAND

LES PROPRIETAIRES DE CHALET SE REUNISSENT

Le président de la ligue remet un souvenir aux invités MM. Louis François Morel et Denis Maurice lors de l'assemblée annuelle. (Photo Geles)

(GML) - Les propriétaires du chalet du Lac William se réunissaient le 5 juillet dernier suite à une convocation du bureau de direction de la "Ligue des Propriétaires de Chalet du Lac William" sous la présidence de M. Michel Benjamin. Le lieu de rendez-vous fixé au Mont-Villeneuve avait pour but de permettre aux propriétaires de fraterniser tout en participant à un pique-nique familial et à l'assemblée générale annuelle.

Le président de la ligue M. Benjamin avait invité pour la circonstance deux évaluateurs, MM. Louis François Morel et Denis Maurice qui ont entretenu les propriétaires sur le travail qu'ils auront à effectuer en ce qui regarde l'évaluation des propriétés prochainement, si ce n'est déjà fait. D'autre part, la pollution du lac a intéressé les personnes présentes, surtout que le ministre Goldbloom n'a fait parvenir aucune nouvelle et qu'il est impossible d'avoir des renseignements à ce sujet. Un point a aussi été soulevé, soit celui de la construction de la route 265 sur le bord de la municipalité de St-Ferdinand. il a été fortement suggéré de s'opposer à un tel projet et des pressions seront faites sous peu. Une lettre de remerciements a aussi été proposée au conseil d'Halifax-Sud pour le travail accompli dans le rang 9; M. Carrier maire de l'endroit était présent et par le fait même a pris connaissance de cet item.

Pour terminer on a procédé à l'élection de trois directeurs suite à trois postes dont le mandat étant terminé au sein de la direction. Deux directeurs ont été réélus: MM. Michel Benjamin et Omer Pinette tandis qu'un autre poste a été comblé par M. Philippe Guilbeault. Le président nommé pour cette élection était M. Jean-Marc Aubert.

Depuis l'existence de la ligue, c'est la première fois qu'on organisait un pique-nique familial et un vote de félicitations a été proposé unanimement par les propriétaires.

Cette journée s'est terminée par un feu de camp et distribution de plusieurs prix de présence.

NECROLOGIE

Le 26 juin 1975, est décédée subitement à l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville, Mme Roland Gosselin née Jacqueline Vigneault de Ste-Sophie à l'âge de 48 ans 10 mois.

Elle laisse dans le deuil son époux et ses enfants Marc, Rosario, Odette et Laurent. Ses parents M. Mme Alfred Vigneault de Ste-Sophie, sa belle-mère Mme Wilfrid Gosselin de Princeville. Frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Florian Lamontagne (Françoise) de Ste-Sophie, M. Mme Jacques Vigneault (Rolande) de St-Pierre Baptiste, M. Mme Rosaire Bergeron (Mariette) de Princeville, M. Mme Fernand Gosselin (Gervaise) de Ste-Sophie, Mlle Léda Vigneault de Ste-Sophie, M. Mme Eloi Cloutier (Hélène) de Thetford-Mines, M. Mme Gaspard Vigneault (Lucille) de Plessisville, Mme Charlotte McCutcheon de Thetford-Mines, M. Mme Andréa Vigneault (Madeleine) de Ste-Sophie, M. Mme Roger Pellerin (Fleurette) de Princeville.

Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Ste-Sophie le 29 juin. Nombreux neveux et nièces, parents et amis assistèrent aux funérailles.

DECES DE MLLE BERTHE GINGRAS

Au Foyer St-Eusèbe de Princeville, le 10 juillet est décédée à l'âge de 94 ans, Mlle Berthe Gingras, domiciliée autrefois à Laurierville. Les funérailles eurent lieu lundi le 14 juillet à l'église de Laurierville.

DECES DE JEAN-BAPTISTE POISSON DE PLESSISVILLE

A Plessisville le 12 juillet est décédé à l'âge de 78 ans et 6 mois, M. Jean-Baptiste Poisson époux de Annette Rondeau, domicilié à 1251, St-Edouard, Plessisville. Outre son épouse, il laisse dans le deuil: Suzanne (Mme Claude Morin) Gilles de Trois-Rivières, Ghyslaine (Mme Kevin Girard) de Laurierville, Jean Denis de Montréal, et Simon de Plessisville. Les funérailles eurent lieu lundi le 14 juillet à l'église de St-Calixte.

DECES DE MME ROMEO PELLERIN DE STE-SOPHIE

A l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville le 14 juillet 1975, est décédée à l'âge de 72 ans et dix mois, Mme Roméo Pellerin, né Mariange Vigneault. Elle était la mère de: Jean-Paul de Montréal, Arsène de Ste-Sophie, Laurette (Mme René Nadeau) de Victoriaville. Domicilié à La Pointe de Ste-Sophie de Mégantic. Les funérailles eurent lieu jeudi le 17 juillet à l'église de Ste-Sophie de Mégantic.

DECES DE MLLE JEANNETTE FORTIER DE NOTRE-DAME DE LA GUADELOUPE

A La Guadeloupe le 17 juillet est décédé à l'âge de 72 ans, Mademoiselle Jeannette Fortier, domiciliée au Pavillon Notre-Dame de la Guadeloupe. Elle était la soeur de: Blanche - Madeleine Fortier, religieuse, de Frère Fernand Fortier de Mont-Joly, Père Raymond Fortier de Sud Afrique et de Jean-Marie Fortier, maire de la ville de Plessisville. Les funérailles eurent lieu samedi le 19 juillet à l'église St-Calixte.

REMERCIEMENTS

La famille ERNEST BOULANGER désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, messages de condoléances, visites au salon funéraire et assistance aux funérailles lors du décès de

Madame Ernest Boulanger

15 juin '75.

NOMINATION SUN LIFE DU CANADA

CLAUDE COTE

M. Félix Francisco, gérant d'unité, est heureux d'annoncer à la population de la région de l'érable la nomination de M. Claude Côté au poste de représentant.

Monsieur Côté a passé avec succès tous les examens requis pour donner un meilleur service au public.

Nous invitons tous nos clients et futurs clients à communiquer avec lui.

Le bureau est au 606 Dufour, Laurierville, 819-365-4714 à Thetford Mines, 179 Notre-Dame Sud, tél. bur.: 418-338-4145.

RONDE DE PIERRE

LIGUE BASEBALL "MOLSON"

(GML) - Dimanche, le 27 juillet dans la ligue de Baseball Molson "Classe Ouverte", la Pharmacie Demers l'a emporté sur Forand Auto Ltée au compte de 5 à 3. Le lanceur gagnant pour la Pharmacie Demers a été Réjean Lemay tandis que le lanceur perdant était Jean-Guy Lafond pour Forand Auto Ltée.

Dans une autre partie, au stade Municipal de Plessisville, Matério Plessis a écrasé l'équipe de John Jalleo & Fils par le pointage de 20 à 9. Le lanceur gagnant a été Rémi Garneau pour Matério Plessis, tandis que pour John Jalleo & Fils, Normand Côté fut le lanceur perdant.

Notons que cette ligue évolue tous les dimanches soirs au stade municipal de Plessisville à compter de 19 heures.

PERMIS RENDUS NÉCESSAIRES POUR LA TRANSFORMATION DU BOIS

Toute personne qui exploite ou songe à exploiter une usine de transformation du bois est maintenant tenue de se procurer un permis.

Chapitre 28 des lois de 1974, article 171 et suivants

"Nul ne peut exploiter une usine sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du ministre des Terres et Forêts. Cette autorisation est valable pour une période de douze mois, mais elle est renouvelable"

"Nul ne peut établir une usine ou augmenter sa capacité de production ou sa consommation annuelle de bois, convertir une usine ou, si elle est permanente, changer sa localisation sans avoir obtenu au préalable l'autorisation du ministre des Terres et Forêts. Celui-ci accorde cette autorisation s'il juge que les sources d'approvisionnement de bois sont suffisantes"

"L'autorisation prévue au deuxième alinéa n'est pas requise dans le cas où des innovations technologiques pouvant augmenter la capacité de production d'une usine, n'entraînent pas un tel accroissement de plus de cinq pour cent pour une année"

Catégories d'usines

L'arrêté en conseil 1064-75 détermine la catégorie d'usines visées par cette loi. Ce sont: les usines de pâtes, de pâtes et papiers, de cartons, de sciages résineux, de sciages feuillus, de placages, de placages et contre-plaqués, de bois de fuseaux, de lattes, de bardeaux, de copeaux, de panneaux de particules, de panneaux de fibres, de charbon de bois, de poteaux, de bois de mine.

Les propriétaires concernés ont jusqu'au 1er janvier 1976 pour se conformer à la loi. Le formulaire "Demande d'autorisation" requis à cette fin est disponible dans les bureaux régionaux du Ministère des Terres et Forêts.

RÉGION 1	Bas Saint-Laurent - Gaspésie 405 ouest, boulevard Saint-Germain Rimouski, Qué. (G5L 3N5)	TÉL.: 723-4344
RÉGION 2	Saguenay - Lac Saint-Jean 276, rue Labrecque Chicoutimi, Qué. (G7H 1S8)	TÉL.: 545-4790
RÉGION 3	Québec 1995 ouest, boulevard Charest Québec, Qué. (G1A 1P4)	TÉL.: 643-4680
RÉGION 4	Trois-Rivières 550, Bonaventure Case postale 759 Trois-Rivières, Qué. (G9A 2B5)	TÉL.: 374-6251
RÉGION 5	Estrie 1995 ouest, boulevard Charest Québec, Qué. (G1A 1P4)	TÉL.: 643-4680
RÉGION 6	Montréal 1255, Carré Philippe Montréal, Qué. (H3B 3G1)	TÉL.: 873-2140
RÉGION 7	Outaouais 191, rue Principale Hull, Qué. (J8X 2K3)	TÉL.: 776-4531
RÉGION 8	Nord-Ouest 180, boulevard Rideau Noranda, Qué. (J9X 1N9)	TÉL.: 762-8517
RÉGION 9	Côte-Nord 625, boulevard Laflèche Hauterive, Qué. (G5C 1C5)	TÉL.: 589-9945

On peut obtenir copie de cette loi en s'adressant à:
Éditeur officiel du Québec,
Ministère des Communications,
675, boulevard Saint-Cyrille est,
Québec, Qué. (G1R 4Y7)

MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS

AVIS

Me Edouard Houde

Me Jules Bellavance

Me Jean-Guy Provencher

Me Gabriel Michaud

désirent informer la population de Plessisville et de la région qu'ils ne feront pas de BUREAU le soir et ce, pendant les mois de juillet et août, sauf sur rendez-vous.

Venez rencontrer nos specialistes de la vente

DENYS COTE
gérant des ventes
389-5320

RENE BOUCHER
362-3501

REYNALD ROY
389-5586

JULES FORTIN
389-5869

Beaudoin
LYSTER 389-5765

Plymouth
CHRYSLER
Camions Dodge
VENTE SERVICE

AUTOS USAGÉES
de Qualité

à la bonne enseigne
pour faire une bonne affaire!

Mariages

Le 5 avril, à 10 heures, en l'église de St-Ferdinand, a été bénit le mariage de Mlle Lyne Pinette à M. Normand Rheault. (Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 3 mai 1975, à 16:00 heures, en l'église de Ste-Sophie, fut célébré le mariage de Mlle Jacinthe Vigneault à M Denis Mailhot. (Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 10 mai 1975, à 16:00 heures, en l'église de Notre-Dame de Lourdes, a été bénit le mariage de Mlle Pierrette Marcoux à M. Carol Côté. (Photo Studio Boulanger)

Le 17 mai 1975, à 16:00 heures, en l'église St-Calixte de Plessisville fut célébré le mariage de Mlle Claudette Vaillancourt à M. Noël Fillion.
(Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 17 mai 1975, à 17:00 heures, en l'église de St-Ferdinand a été bénit le mariage de Mlle Johanne Gosselin à M. Laurier Tanguay. (Photo Studio Boulanger Enr.)

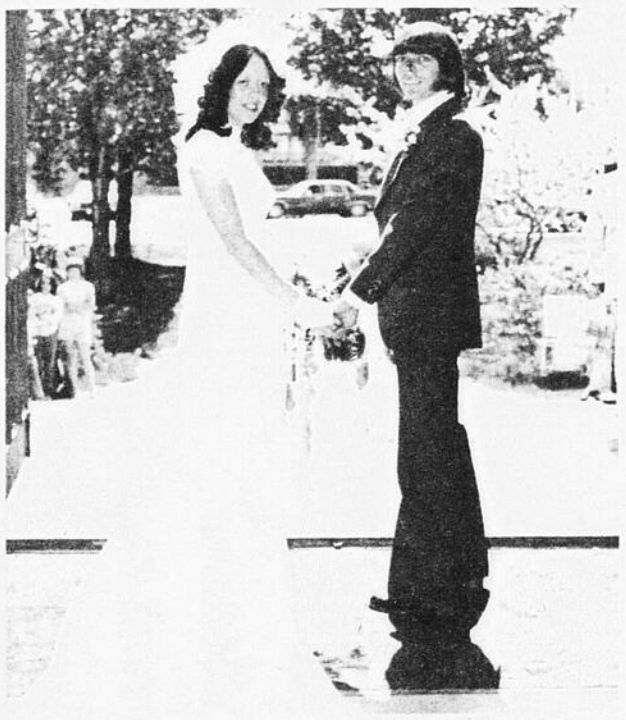

Le 24 mai 1975, à 10 heures, en l'église de Laurierville fut célébré le mariage de Mlle Marlène Roy à M. Pierre Comtois. (Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 31 mai 1975, à 16:00 heures, en l'église St-Calixte de Plessisville, a été bénit le mariage de Mlle Suzanne Hébert à M. Raymond Castonguay.
(Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 31 mai 1975, à 16 h. 30 heures, en l'église de Notre-Dame de Fatima de Plessisville fut célébré le mariage de Mlle France Ruel à M. Jean-Pierre Vigneault.
(Photo Studio Boulanger Enr.)

Le 7 juin 1975, à 10 heures, en l'église d'Inverness, a été bénit le mariage de Mlle Marie-Paule Dumas à M. Léo Paradis. (Photo Studio Boulanger Enr.)

Samedi le 27 juin avait lieu le mariage de Mlle Michèle Simoneau, fille de M. et Mme Donat Simoneau de Plessisville avec M. Jacques Giguère, fils de M. et Mme Raymond Giguère de Plessisville.
(Photo Studio Gaby Enr.)

AU FEMININ

avec

Ginette Routhier

QUAND LES SALADES VONT EN PIQUE-NIQUE!

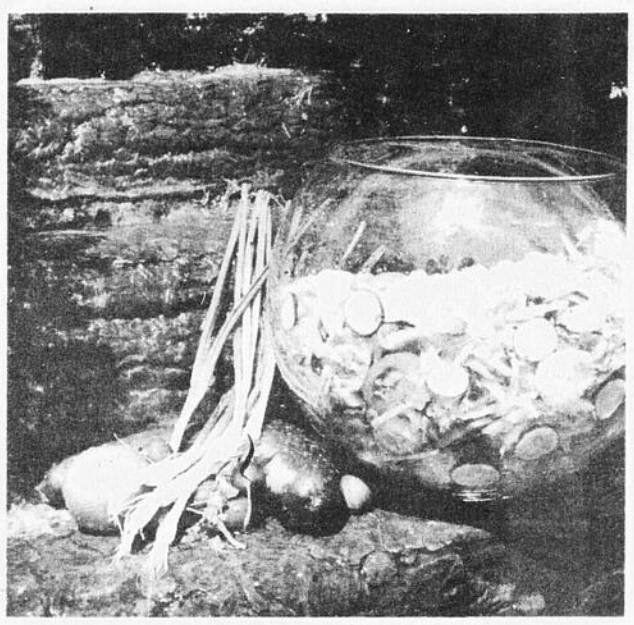

SALADE JARDINIERE — L'été est la saison des pique-niques. Que ce soit à l'ombre d'un arbre ou au fond du jardin, la "salade jardinière" des Services consultatifs de l'Alimentation d'Agriculture Canada saura plaire aux plus difficiles. Compléter le tout de fromage, de petits pains, de marinades et d'un assortiment de fruits frais.

Malgré les maringouins voraces et tous leurs petits amis de même espèce, la période estivale incite tous les gens à vivre à l'extérieur. Quoi de plus agréable que ces soupers d'été sur le patio. Vous avez préparé quelques salades substantielles à l'avance et les invités ou les membres de la famille font cuire eux-mêmes leur viande sur le barbecue. Vous n'avez plus qu'à vous amuser et à jouir de ces moments de détente avec les autres.

De plus en plus de gens sont impliqués dans les sports ou dans d'autres activités estivales. Les pique-niques, le tennis, la bicyclette, la voile gagnent des adeptes chaque jour parmi les jeunes et les moins jeunes. Ces activités diverses stimulent les appétits et pour les satisfaire il faut préparer des repas faciles et rapides mais qui sont quand même nourrissants et nutritifs. Les salades répondent exactement à ces critères. Tout en étant rafraîchissantes, elles contiennent des vitamines et des minéraux.

Les salades sont depuis longtemps la "bouée" des gens qui surveillent leur poids car leur contenu calorifique est très bas. Une pomme de laitue contient environ 50 calories, une tomate 22 et un concombre moyen en compte environ 14. Si vous servez une salade comme plat de résistance, assurez-vous d'y inclure de la viande, du fromage ou un oeuf. Ces aliments compléteront le taux de protéines nécessaires pour répondre aux besoins d'une diète bien équilibrée. N'ajoutez pas de sauces à salades trop riches, utilisez plutôt des assaisonnements et des fines herbes variés. Faites vos salades de façon à ce qu'elles soient aussi attrayantes que possible; il n'y a rien de plus désagréable qu'une salade fanée. Variez chaque jour les fruits et les légumes qui entrent dans les salades, ainsi vous éviterez la monotonie.

L'été est la saison des pique-niques. Que ce soit sur une table à pique-nique au bord de la route, à l'ombre d'un arbre, près d'un court de tennis ou sur un voilier, le repas doit être simple, préparé à l'avance et en quantité suffisante pour répondre aux appétits stimulés par le grand air. Préparer verdures, oignons, céleri et radis et entreposer le tout au réfrigérateur dans un sac de plastique ou un contenant fermé. Entreposer les tomates et les concombres séparément. Au moment de servir, ajouter la sauce à salade et remuer délicatement. Le tout sera frais et croustillant.

Si vous devez apporter vos salades sur les lieux du pique-nique, placer les ingrédients dans des contenants fermés et refroidir plusieurs heures. Refroidir à l'avance les glacières portatives ou les sacs isolés avec des boîtes ou des sacs de glace artificielle. Vous pouvez aussi utiliser des cubes de glace placés dans des contenants de plastique ou des boîtes de jus de fruits congelé. Pour éviter tout risque d'intoxication alimentaire, apporter des viandes fumées ou en conserve. Utiliser une vinaigrette plutôt qu'une mayonnaise. Placer les oeufs cuits dur dans la glacière, par contre les oeufs marinés sont plus pratiques car ils ne requièrent pas de réfrigération. Pour compléter le repas, ajouter des petits pains, des marinades, du fromage et un assortiment de fruits frais.

Deux recettes de salades rafraichissantes vous sont offertes par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada. Le secret est d'en bien mesurer les ingrédients. Vous pouvez facilement doubler ou tripler la recette si les pique-niqueurs sont nombreux.

SALADE JARDINIERES

1/2 tasse de radis tranchés
1/2 tasse d'échalottes émincées
1 tasse de céleri tranché en diagonale
1-1/2 tasse de concombre tranché
1 tasse de chou haché finement
1 paquet de cresson
1/2 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/3 tasse de vinaigrette française
4 tasses de laitue déchiquetée

Mélanger les légumes et remuer délicatement. Refroidir. Assaisonner de sel et de poivre, ajouter la vinaigrette et remuer pour enrober. Mélanger avec la laitue. 6 portions.

SALADE AUX EPINARDS ET AU CELERI

1 paquet (10 onces) d'épinards frais
1 tasse d'oignon tranché mince
1 tasse de céleri en dés
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 tasse de sauce au fromage bleu
1/2 tasse de crème acidifiée (crème sure commerciale)
4 oeufs cuits dur, coupés en sections.

Briser les épinards lavés en petits morceaux. Ajouter oignon, céleri et assaisonnements. Mélanger la sauce à salade et la crème acidifiée. Verser sur la salade et remuer délicatement. Garnir avec les oeufs. Servir immédiatement. 4 portions.

HABILLEZ VOS SALADES!

Faire une bonne salade et être un bon diplomate requièrent les mêmes qualités. Il s'agit de savoir doser parfaitement les quantités d'huile et de vinaigre dans les deux cas.

Aujourd'hui, nous avons la bonne fortune de trouver des vinaigrettes toutes prêtes qui ajoutent de la variété à nos propres recettes de sauces à salades. Bien sûr, le nombre d'ingrédients que l'on peut combiner et mélanger est sans limites; mais il ne faut pas s'en tenir à ces bonnes habitudes que durant le mois des salades... non... mais aussi durant les onze autres mois.

Il existe trois sortes de sauces à salades qui diffèrent les unes des autres par leur contenu en huile; ce sont la mayonnaise cuite, la mayonnaise proprement dite et la vinaigrette. La mayonnaise contient au moins 65% d'huile végétale; la mayonnaise cuite et la vinaigrette au moins 55%.

La mayonnaise cuite et la mayonnaise se ressemblent mais ne sont pas identiques. Cette dernière, assez épaisse, est émulsifiée par l'oeuf. Elle contient aussi du vinaigre et du jus de citron, du sel et du sucre et des assaisonnements. La mayonnaise cuite commerciale ne contient pas autant d'huile végétale que la mayonnaise et on lui a ajouté des agents épaississants. La vinaigrette est liquide; c'est une émulsion temporaire d'huile et de vinaigre à laquelle on a ajouté des assaisonnements. Comme l'huile se sépare du vinaigre, il faut toujours la remuer avant de l'utiliser.

Des sauces à salades économiques peuvent être préparées à la maison avec une grande variété d'ingrédients. Les produits laitiers tels que crème sure, yogourt et fromage permettent d'offrir des sauces à salades nouvelles et rafraîchissantes durant les mois d'été. Le vinaigre est l'ingrédient qui entre dans la plupart des sauces à salades quand le jus de citron n'est pas utilisé. Il peut être assaisonné pour en rehausser la saveur. Choisir des fines herbes, fenouil, origan, thym ou marjolaine, les broyer dans le creux de la main et ajouter au vinaigre déjà mesuré. Garder plusieurs jours dans une bouteille bien fermée et dans un endroit chaud. Couler le vinaigre à travers une mousseline puis incorporer aux autres ingrédients de la recette. Préparer, si possible, les sauces à salade à l'avance afin d'obtenir un maximum de saveur. Pour éviter les salades molles et fanées, ajouter les sauces à la dernière minute. Assurez-vous que les verdures sont bien propres et bien asséchées, ainsi la sauce adhère mieux.

La mayonnaise demeure l'élément de base de plusieurs sauces à salades. Des condiments et des assaisonnements variés peuvent lui être ajoutés. En ajoutant à la mayonnaise du jus de citron, cette dernière sera plus claire. Si en plus, on y incorpore du catsup et de la sauce Worcestershire, on obtiendra alors une délicieuse sauce à salade. Pour une garniture à saveur plus corsée, mélanger du fromage bleu ou du Roquefort à la mayonnaise. Essayer donc tout ce que vous avez sous la main et vous réaliserez ainsi un assortiment de sauces à salades toutes plus sensationnelles les unes que les autres.

Des Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada, voici deux recettes qui auront certainement la place d'honneur dans votre fichier de recettes.

SAUCE A SALADE MILLE-ILES

3/4 tasse de mayonnaise
1/4 tasse de sauce chili
2 c. à table d'oignon haché finement
2 c. à table de piment vert haché
2 c. à table de cornichons sucré hachés
2 c. à table de céleri en petits dés
1 oeuf cuit dur haché finement

Mélanger mayonnaise et sauce chili puis incorporer les ingrédients qui restent. Refroidir plusieurs heures avant de servir. Quantiton: environ 1-1/4 tasse.

VINAIGRETTE FRANCAISE

2/3 tasse d'huile à salade

((Suite à la page A-10)

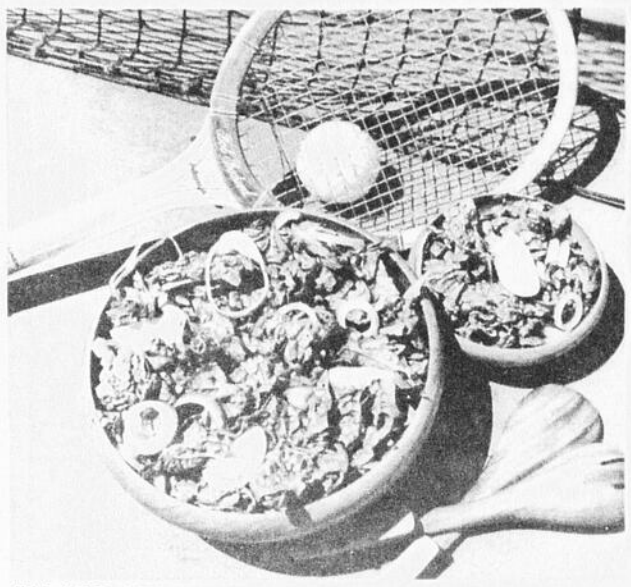

SALADE AUX EPINARDS ET AU CELERI — De plus en plus de gens sont impliqués dans les sports ou dans d'autres activités estivales. Que ce soit après le tennis, la voile ou autre, il faut pouvoir satisfaire les affamés. Servez alors une salade aux épinards et au céleri telle que proposée par les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada.

L'HOROSCOPE

du 31 juillet au 7 août

GRACIEUSETE DU

SALON Miss Elégance PROP. N. BIBEAU

BELIER (21 mars - 20 avril)	Ne remettez pas inutilement une décision. Il y a plusieurs intérêts en jeu. En préparant mieux votre travail, les résultats seront meilleurs. Changement important dans la famille.	BALANCE (23 sept. - 23 oct.)	Une dépense se révèle nécessaire. Attention que la passion ne vous aveugle. Certaine parente a de la difficulté à vous comprendre. Un danger menace un de vos grands amis.
TAUREAU (21 avril - 20 mai)	Certaines discussions s'imposent et il vous faut de nouveaux contacts. Ne parlez pas de choses intimes avec une personne grisonnante. Semaine bien remplie surtout du coté travail.	SCORPION (24 octobre - 22 novembre)	Un patron ou un supérieur peut s'offusquer de certaines de vos manières ou familiarités. Un groupe devient plus actif et vous assure des succes. Personne charmante à rencontrer.
GEMEAUX (21 mai - 21 juin)	Une invitation ne se refuse pas. On dirait sur votre route un être charmant qui depuis longtemps vous aime en silence. Vos plus grands succès seront dans le domaine social ou sportif.	SAGITTAIRE (23 novembre 21 décembre)	Votre sourire vient à bout de certains obstacles causés par la mauvaise foi. Vous songez à des changements dans votre décor habituel. Cela peut influencer les sentiments d'un ami.
CANCER (22 juin - 22 juillet)	Ne vous emballez pas trop pour certains projets. Votre prestige est à son meilleur, mais ne vous vantez pas. On vous propose de folles dépenses qui vous attireront des ennuis.	CAPRICORNE (22 décembre 20 janvier)	Une personne blonde vous réserve une surprise. Belle occasion de rendre un petit service. Invitation à accepter à certaines conditions. Le moment est idéal pour réclamer votre dû.
LION (23 juillet - 23 août)	On demande de vous plus de travail et de constance. Vous ne regretterez pas de demander conseil à un parent influent. Ne vous laissez pas décourager par un obstacle plutôt temporaire.	VERSEAU (21 janvier - 19 février)	Pour votre bien, il faut changer certaines manières de faire. Une vieille amitié va renaître de ces cendres. Vous avez tort de vous confier à n'importe qui au sujet d'amour.
VIERGE (24 août - 22 sept.)	Une lettre peut s'interpréter de bien des manières. Nouvelle relation qui promet de douces satisfactions. Une ombre passe sur vos amours. On vous demande des choses imprudentes.	POISSONS (20 février - 20 mars)	Le surmenage est à craindre. On dirait une maladie qui menace. Jetez donc un coup d'oeil autour de vous: des choses importantes se discutent sans qu'on vous consulte le moindrement.

CONFECTION POUR DAME

Epluchette de Blé d'Inde

AU MANOIR
STE-JULIE

VENDREDI

le 1er août

Entrée libre
Bienvenue à tous

Soirée Récréative

A l'occasion du prochain mariage de

FRANCINE GODBOUT (fille de Robert)
à JACQUES FORTIN de Plessisville

Samedi le 9 août 1975

à l'Hôtel de Ville de Plessisville

Orchestre: FORTIER — Adm.: $1.50

SOIREE RECREATIVE

A l'occasion du prochain mariage de

GAETANE ROBERGE (fille de Wellie)
à NORMAND GUERARD (fils de Roland)

Samedi le 2 août 1975

à la Salle de l'Erablière de St-Pierre-Bapt.

Orchestre — Adm.: $1.75

DECISION

Ottawa, le 4 juillet 1975.

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 4 juillet 1975.

Décision CRTC 75-250

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES MA ET MF

Dans son avis public d'aujourd'hui, le Conseil a indiqué que les audiences de la mise en application de la politique MF débuteraient en décembre 1975 et se tiendraient sur une base régionale autant que possible.

Le Conseil a décidé d'étudier en même temps le renouvellement des licences de radiodiffusion MA expirant au début 1976 et les demandes en vue d'obtenir des licences, de modifier ou de renouveler des licences de radiodiffusion de station MF. La plupart de ces licences expirent le 31 mars 1976.

Le Conseil estime que la période comprise entre décembre 1975, date à laquelle les audiences débuteront, et le 31 mars 1976 n'est pas assez longue pour lui permettre d'étudier tant les demandes de licence de radiodiffusion MA que MF.

Le Conseil renouvelle donc les licences jusqu'au 30 septembre 1976 pour la station de radiodiffusion MA suivante:

MA
CKTL Plessisville Radio Plessisville Ltée

Le Conseil accorde ces licences en se basant sur les demandes déjà approuvées, et aux conditions déjà spécifiées.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

JEUDI, 3 JUILLET 1975
Mme Clermont Hébert
Victoriaville
Garçon - 2 k. 665 gr

VENDREDI, 4 JUILLET
Mme Claude Labonté
Asbestos
Garçon - 3 k. 820 gr.
Mme Jean-G. Lamontagne
Warwick
Garçon - 3 k. 710 gr.
Mme Denis Bossé
Warwick
Fille - 3 k. 500 gr.
Mme Gilles Vachon
Victoriaville
Fille - 3 k. 40 gr.
Mme Denis Champagne
Daveluyville
Garçon - 3 k. 200 gr.

LUNDI, 7 JUILLET
Mme Pierre Dumont
Arthabaska
Garçon - 3 k. 80 gr.
Mme Réal Courtois
Victoriaville
Fille - 2 k. 670 gr.
Mme Roch Carignan
Victoriaville
Fille - 4 k. 310 gr.
Mme Gilles Allard
Victoriaville
Fille - 3 k. 460 gr.
Mme Jacques Mercier
Plessisville
Garçon - 2 k. 340 gr.
Mme Bernadin Croteau
Victoriaville
Fille - 3 k. 310 gr.
Mme Jean-Noel Belhumeur
Daveluyville
Garçon - 3 k. 60 gr.
Mme André Bossé
Asbestos
Garçon - 3 k. 445 gr.
Mme Réjean Rodrigue
Princeville
Fille - 3 k. 870 gr.
Mme Jean-Marc Gagné
Victoriaville
Garçon - 3 k. 540 gr.
Mme André Martineau
Victoriaville
Garçon - 3 k. 600 gr.
Mme Jean Girard
Asbestos
Fille - 2 k. 700 gr.
Mme Fernand Comeau
Victoriaville
Fille - 2 k. 523 gr.
Mme Claude Croteau
Plessisville
Fille - 3 k. 880 gr.
Mme Laurent Lacasse
Shannon
Garçon - 3 k. 230 gr.
Mme Fernand Chartier
Ste-Marie de Blandford
Garçon - 3 k. 310 gr.
Mme Michel Paris
Plessisville
Garçon - 3 k. 140 gr.
Mme André Daigle
Princeville
Fille - 3 k. 380 gr.

MARDI, 8 JUILLET
Mme Jacques Boisvert
Danville
Garçon - 3 k. 340 gr.
Mme Denis Paris
Warwick
Garçon - 3 k. 70 gr.
Mme Raymond Fournier
Princeville
Fille - 2 k. 530 gr.
Mme Michel Poirier
Danville
Fille - 3 k. 490 gr.
Mme Gaston Rouleau
Plessisville
Fille - 3 k. 445 gr.
Mme Michel Chainé
Victoriaville
Garçon - 4 k. 80 gr.

MERCREDI, 9 JUILLET
Mme Gaétan Jacques
Plessisville
Garçon - 3 k. 920 gr.
Mme Roger Gendron
Asbestos
Garçon - 3 k. 60 gr.
Mme Maurice Vincent
Ste-Séraphine
Fille - 2 k. 890 gr.

JEUDI, 10 JUILLET
Mme André Provencher
Arthabaska
Garçon - 2 k. 770 gr.

VENDREDI, 11 JUILLET
Mme Lionel Paquet
Dosquet
Fille - 3 k. 280 gr.
Mme Réjean Jacques
Plessisville
Garçon - 2 k. 920 gr.
Mme Roch Labrie
Victoriaville
Garçon - 3 k. 50 gr.

LUNDI, 14 JUILLET
Mme André Foucault
Arthabaska
Fille - 3 k. 670 gr.
Mme Pierre Houle
Victoriaville
Garçon - 3 k. 640 gr.
Mme Gilles Rouleau
Arthabaska
Fille - 3 k. 520 gr.
Mme Claude Cormier
Victoriaville
Garçon - 2 k. 850 gr.
Mme Jean-Guy Marcotte
Danville
Garçon - 3 k. 410 gr.
Mme Marcel Blanchette
Plessisville
Fille - 2 k. 480 gr.
Mme Bruno Caron
Victoriaville
Garçon - 2 k. 980 gr.
Mme Jean-M. Provencher
Victoriaville
Garçon - 3 k. 920 gr.
Mme Normand Chauvette
St-Louis de Blandford
Garçon - 4 kilos
Mme André Beaupré
Victoriaville
Garçon - 2 k. 940 gr.
Mme Jean-Guy Duford
Manseau
Garçon - 2 k. 510 gr.
Mme Claude Lortie
Danville
Fille - 2 k. 650 gr.
Mme Irénée Grondin
Princeville
Fille - 3 k. 250 gr.

MARDI, 15 JUILLET
Mme André Mercier
Danville
Garçon - 3 k. 805 gr.
Mme Jules Malenfant
Plessisville
Garçon - 3 kilos

MERCREDI, 16 JUILLET
Mme Jacques Descormiers
Arthabaska
Garçon - 3 k. 485 gr.
Mme Denis St-Pierre
Plessisville
Fille - 3 k. 140 gr.
Mme Yvon Côté
Kingsey Falls
Fille - 3 k. 190 gr.
Mme Denis Darveau
Ham-Nord
Fille - 3 k. 190 gr.

JEUDI, 17 JUILLET
Mme Marcel Lafond
Plessisville
Garçon - 3 k. 250 gr.

VENDREDI, 17 JUILLET
Mme Aimé Côté
Asbestos
Fille - 3 k. 20 gr.
Mme Jules Anctil
Victoriaville
Garçon - 3 k. 500 gr.
Mme Georges Cayle
St-Hubert
Garçon - 3 k. 195 gr.
Mme Joselyn Poisson
Asbestos
Garçon - 3 k. 820 gr.
Mme Yvon Brunelle
Arthabaska
Fille - 3 k. 480 gr.
Mme Lionel Gagné
Victoriaville
Garçon - 3 k. 440 gr.

Quand les...

(suite de la page A-9)

3/4 c. à thé de sel
2 c. à thé de sucre
1/4 c. à thé de moutarde sèche
1/4 c. à thé de paprika
1/4 tasse de vinaigre

Mélanger huile et assaisonnements et bien agiter. Ajouter graduellement au vinaigre en remuant. Quantité: 3/4 tasse.

VINAIGRETTE FRANCAISE PIQUANTE

3/4 tasse de vinaigrette française
4 c. à table de sauce chili
4 c. à thé d'oignon émincé
1 gousse d'ail broyée
1 c. à thé de sauce Worcestershire.

Mélanger tous les ingrédients et chauffer. Refroidir. Agiter avant d'utiliser. Quantité: 3/4 tasse.

HOTEL DES VALLONS

de Sainte-Sophie
en vedette tous les vendredis et samedis
du mois d'août

TRIO NORMAND

Orchestre western et moderne
Emile Allaire, prop.
vous souhaite la bienvenue

FESTIVAL A BAPTISTE
ORGANISE UN

RALLYE (Navex) FAMILIAL

DIMANCHE, LE 3 AOUT

à Ste-Anastasie/Lyster

Départ du stationnement de l'église à 12:30 heures

INSCRIPTIONS: Bertrand Fournier - tél. 389-5902

Bienvenue à tous

CINE VICTORIAVILLE PARC

RTE de VICTORIAVILLE HOR; 752-2223

VEN. à JEU. du 1er au 7 août

SOIREE RECREATIVE

à l'occasion du prochain mariage de

MARTINE ALLARD (fille de Laurent)
à REAL NADEAU (fils de Adalbert)

Samedi le 2 août 1975

à la Salle Dupré de Princeville

Orch.: Les Acadiens de Thetford — Adm.: $1.50

Soirée Récréative

à l'occasion du prochain mariage de

ROSANNE NOEL
à YVES POMERLEAU

Samedi soir le 2 août 1975

à l'Hôtel Mille Fleurs de St-Etienne

DISCO MOBILE — Adm.: $1.50

SOIREE RECREATIVE

à l'occasion du prochain mariage de

Lucie Tremblay (fille de Egilde, de N.-D. Lourdes)
à Daniel Gagné (fils de Lorenzo, de Victoriaville)

Samedi le 2 août 75 à 20:30 hres

Salle des Chev. de Colomb de Victoriaville

ORCHESTRE. — Adm.: $1.75

A LA FINALE PROVINCIALE DE LA COURSE SUR LES BUTS

PLESSISVILLE AURA UN REPRESENTANT

(GML) - Dimanche dernier avait lieu la finale régionale de la course sur les buts au stade municipal de Plessisville sous la direction du coordonnateur de la course sur les buts du Centre du Québec, M. Armand Mercier.

Dans la catégorie "Mosquitos", Christian Beauchesne de Plessisville s'est mérité la première position avec 13.1 secondes, Yves Girouard de Victoriaville s'est emparé de la deuxième position avec 13.35 secondes tandis que Ghislain Provencher de Plessisville prenait la troisième position avec 13.5 secondes.

Dans la catégorie "Pee Wee", c'est Denis Desrosiers de Drummondville Sud qui a remporté les honneurs avec 12.95 secondes, soit le meilleur temps de la journée. Il était suivi de Marquis Tourigny de Victoriaville et de Guy Boisclair de St-Léonard d'Aston, ex-aequo avec 13.1 secondes en deuxième position et de Daniel Latulippe de Plessisville avec 13.9 secondes.

Dans la catégorie "Bantam", Luc Fortin de Victoriaville s'est classé bon premier avec 13.7 secondes. Pour la deuxième position ce fut Michel Sarra-Bournet de Plessisville avec 14.3 secondes et en troisième position Normand Goudreau avec 14.35 secondes.

Les gagnants participeront à la finale provinciale qui se tiendra à Québec le 1er août au Parc Victoria lors d'une joute régulière des "Carnavals" de Québec.

La course sur les buts s'est faite entre des parties de baseball des municipalités représentées. Au programme, il y avait quatre parties dont deux "Pee Wee" et deux "Bantam". Dans la catégorie Pee-Wee St-Célestin a défait Princeville au pointage de 5 à 4 et les Pirates de Paul-Maurice (Plessisville) l'ont emporté sur Nicolet au pointage de 7 à 4. Dans la catégorie "Bantam", les Yankees de la Filature Plessis (Plessisville) ont blanchi Drummondville 6 à 0 et dans l'autre partie Drummondville a eu raison de Victoriaville 9 à 8.

Catégorie Mosquitos, Christian Beauchesne de Plessisville a pris la première position (à droite). Les autres participants sont: Yves Girouard d'Arthabaska et Ghislain Provencher de Plessisville. (Photo Geles)

Catégorie Pee-Wee, le vainqueur Denis Desrosiers de Drummondville-Sud, Guy Boisclair du Lac St-Pierre, M. Armand Mercier coordonnateur de la course sur les buts, Marquis Tourigny de Victoriaville et Daniel Latulippe de Plessisville. (Photo Geles)

Catérorie Bantam: Luc Fortin de Victoriaville (au centre) le gagnant. On aperçoit sur la photo, le président du Baseball mineur de Plessisville, M. Fernand Daigle, Normand Goudreau de Drummondville, Michel Sarra-Bournet de Plessisville et M. Armand Mercier, coordonnateur de la course sur les buts. (Photo Geles)

Photographie
STUDIO A. DUSSAULT
NOIR — BLANC — COULEUR
PEINTURE A L'HUILE
Vente: Film - Caméra
Service de développement 4 JOURS
Tél. 362-3602
1750 ave Des Erables — Plessisville

Fleuriste Plessis
UBALD PELLERIN, propriétaire
1735 rue St-Calixte
Plessisville, P.Q.
Tél. 362-7567

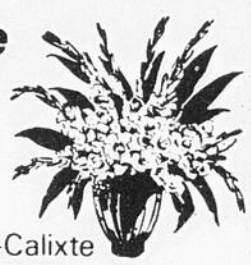

Fleurs naturelles et séchées présentées avec art et bon goût.
Fleurs télégraphiées dans le monde entier. Prix raisonnable.
A votre service depuis 1953. Venez nous voir ou consultez-nous.
Avons à notre disposition pour MIEUX vous servir TROIS ARTISTES DIPLOMES de l'Ecole Moderne d'Art Floral.

A VENDRE

Laveuse-essoreuse de marque "Hoover" à l'état de neuf. Set de chambre avec lit double (matelas et sommier), bureau simple.

Pour information:

Tél. 752-2329
au 189 Désiré — Victoriaville

Corporation Municipale
Notre-Dame de Lourdes

BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER
NOTRE-DAME DE LOURDES
(Cté Mégantic, P.Q.)

Demande de soumissions

ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER

La municipalité de Lourdes demande des soumissions pour l'entretien de ses chemins pour la circulation des véhicules automobiles pendant la saison d'hiver, suivant les exigences du Ministère provincial des Transports, telles que décrites dans la promesse de subvention.

L'entrepreneur devra de plus prendre et maintenir en vigueur pour la saison d'hiver, une assurance-responsabilité publique pour au moins $100,000.

L'entrepreneur devra fournir un bon camion avec charrue et aile de côté et un souffleur à neige. L'entrepreneur devra faire un prix pour 1 an et un autre prix pour trois ans.

L'entrepreneur devra faire aussi un prix pour le sablage.

Les soumissions seront reçues cachetées avec mention soumission par le secrétaire jusqu'à 8 heures (heure avancée) le 4 août 1975 et seront ouvertes à la séance qui suivra.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Gervaise Côté, sec.-trés.
Lourdes, P.Q.
Mégantic.

Centre Main d'Oeuvre du Canada

à Plessisville

Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par notre journal en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada de Plessisville.

- Un opérateur de bulldozer D-7 - D-8 - expérience requise.
- Un peintre en bâtiments.
- Un conducteur de pelle mécanique.
- Des vendeurs à domicile sont demandés - il s'agit de vendre des batteries de cuisine, coffres de cèdre, lingerie, etc. Salaire à commission. 18 ans et plus - aucun territoire déterminé.
- Deux coiffeuses soit avec carte ou apprentie.
- Un arpenteur ou aide-arpenteur.
- 3 infirmières auxiliaires avec diplôme.
- Mécanicien diésel de machinerie lourde avec expérience.
- Deux débosseleurs demandés avec expérience.
- Un scieur de planches "Botter" pour un moulin à scie de la région.
- Une cuisinière pouvant servir aux tables et au bar.
- Un opérateur de tour à bois avec expérience.
- Un opérateur de niveleuse.

AVIS: Nous désirons informer nos auditeurs que nous avons actuellement à notre disposition les formulaires de demande pour les Projets d'Initiative Locale.
Nous tenons à rappeler aux intéressés que la date limite pour soumettre votre projet a été fixée au 12 septembre 1975.
Pour toute aide technique concernant la préparation de votre projet, vous pouvez communiquer avec Michel Marcoux à votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

annonce la nomination de son représentant

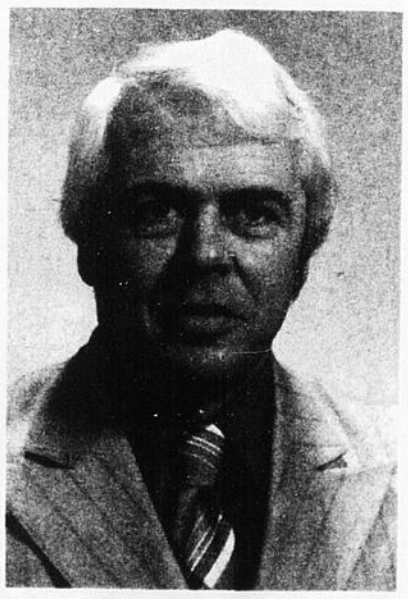

REAL BRASSARD

Monsieur Réal Brassard est bien connu des citoyens de Plessisville et de la région des Bois-Francs. Nous avons la certitude que ses nombreux amis se réjouiront d'apprendre qu'il a été nommé représentant de Manu Vie.

Monsieur Brassard a suivi un entraînement complet dans l'analyse des situations financières coordonnées avec l'utilisation de l'ordinateur, et il accueillera avec plaisir l'occasion de discuter avec vous de l'adaptation à vos besoins particuliers de tous les modes d'assurance-vie.

1361, rue Cormier,
Plessisville, Qué.
Tél. 362-7936

ManuVie

RONDE DE PIERRE

par Gérard Lessard

AIDE-SECOURS FONCTIONNE TOUJOURS

Même pendant la période des vacances, Aide-Secours fonctionne toujours. Rappelons qu'Aide-Secours vient en aide aux personnes âgées et handicapées et que ce projet perspective-jeunesse consiste à faire les tâches ménagères autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ex.: ménages, pelouse, etc... Les participants du projet ont signalé que pendant les 2 dernières semaines, il y a eu baisse des appels. Aussi Aide-Secours voudrait servir adéquatement la population concernée.

Ce projet a pour but d'aider les personnes âgées et si ceux-ci ne participent pas, ce seront eux-mêmes qui seront désavantagées. Si vous êtes concernées, aidez Aides-Secours à vous aider. Téléphonez à l'heure du dîner à 362-7724 et les participants se feront un plaisir de vous aider.

CLUB DE NATATION PIRANAH

Récemment les membres du Club de natation Piranah de Plessisville recevaient la visite de M. Pierre Tessier de Drummondville. M. Tessier est entraîneur des Requins de Drummondville; il est membre du Conseil Régional de Natation du Centre du Québec. M. Jean Côté, entraîneur du Club de Plessisville, fut heureux de l'accueillir et de prendre en considération les conseils que M. Tessier a dispensés à tout le groupe.

Tout fonctionne à merveille au Club Piranah car les jeunes travaillent fort et qu'avec M. Côté, ils ont à coeur de réussir. Les Jeux du Québec s'en viennent, nous ne doutons pas que Plessisville sera dignement représenté.

J. Therrien - sec.-publ.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

MAGASIN J.O.DUBOIS
1582 ST-LOUIS PLESSISVILLE
362-2717

LIQUIDATION DE VÊTEMENTS D'ÉTÉ pour hommes

10 JOURS
DU 31 JUILLET AU 9 AOUT

56 HABITS

à ½ PRIX

Tous les HABITS de teintes pâles en REDUCTION grande 36 à 44

ENSEMBLES SPORT
Coupe safari . choix de textures et couleurs grandeur: 36 à 44
SPECIAL $39.95 à 59.95

83 VESTONS SPORT
SPECIAL $27.76
SPECIAL DEUX POUR $50.00

TAILLES VARIEES: 34 à 44

GILETS Pour le camping special $2.99

Pour hommes SHORTS
65% Polyester 35% cotor choix de couleurs SPECIAL grandeur 28 et 30 $3.99

COUPE-VENT SPECIAL
En cotton ou nylon grandeur: P.M.G. choix de couleurs $3.99

OFFRES INCROYABLES

PANTALONS

LOT NO: 1
Pantalons en cotton genre " JEANS"
Spécial $9.99

LOT NO: 2
Pantalons 100% polyester grandeurs: 30 à 44
Spécial $12.00

LOT NO: 3
Pantalons en laine motifs à coupe ordinaire
Spécial ½ PRIX

CHEMISES
SPORT ET HABILLEES
Pour hommes, manches courtes choix de textures et grandeurs, dans des tons unis ou à motifs.
PRIX SPECIAL $2.99

CHEMISES
AJUSTEES Manches longues
PRIX SPECIAL ½ PRIX

PANTALONS SPORT
Pantalons sport pour hommes choix de textures et de grandeurs.
PRIX SPECIAL $3.99

Plusieurs items non mentionnés seront réduits de 20 à 60%

Venez dès le 31 juillet choisir ce dont vous avez besoin pour finir les beaux jours d'été

Tout cela au MAGASIN J.O.DUBOIS / 362-2717